

- 9.5.1 Avant : sans objet
- 9.5.2 Arrière : 2 feux groupés avec les feux arrière
- 9.5.3 Latéraux : sans objet
- 9.6 Feux stop : 2 feux groupés avec les feux arrière
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 feu indépendant ou groupé avec les feux arrière
- 9.8 Dispositifs réfléchissants :
  - 9.8.1 Avant : 2 dispositifs combinés avec les feux du 9.3.1
  - 9.8.2 Arrière : 2 dispositifs réflectorisés triangulaires indépendants ou groupés avec les feux arrière
  - 9.8.3 Latéraux : 2 dispositifs réflectorisés orange
- 9.9 Feux de détresse : fonctionnement simultané de tous les feux de direction commandés par le tracteur
- 9.10 Feux de marche arrière : non
- 9.11 Feux de brouillard :
  - 9.11.1 Avant : sans objet
  - 9.11.2 Arrière : 1 feu indépendant ou 2 groupés avec les feux arrière
- 9.12 Feux d'encombrement :
  - 9.12.1 Avant : sans objet
  - 9.12.2 Arrière : 2 feux indépendants bicolors installés près de l'extrémité hors

- 9.13 tout de la largeur
- 9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : non
- 9.14 Feux spéciaux : non

562-215

- 10. DIVERS
  - 10.1 Accessoires : sans objet
  - 10.2 Marques d'identité :
    - 10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur à l'avant à droite
    - 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification à l'avant à droite sur le châssis
    - 10.2.3 Structure du numéro d'identification :
      - VLC : Identification constructeur
      - TPG352 : Type
      - R version
      - 06 Année de fabrication
      - 00001 numéro d'ordre de fabrication
    - 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : VLCTPG352R0600001
- 11. VISITES TECHNIQUES : sans objet

**PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE (mise à jour n°1)**

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, que les véhicules de catégorie internationale O2, genre REM, marque Hubière dont le type variante version suit TPG352R, livrés carrossés, satisfont aux dispositions des articles R311-1 à R318-5, R321-20 et R413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule concerné.  
La numérotation dans la série du type commence au numéro : VLCTPG352R1000270

Fait à Valenciennes, le : 24/03/2011  
Le Technicien Supérieur Principal de l'Industrie et des Mines  
A. VUYLSTEKER

Vu, approuvé et enregistré sous le numéro : V-0104-06-01  
Valenciennes le : 24/03/2011  
P/le Directeur et par délégation,  
Le Chef de l'Unité Territoriale de Valenciennes  
D. HELLEBOID

**CERTIFICAT DE CONFORMITE**

Nous soussignés, REMORQUES HUBIERE SA, ZAC La Marlière, 59613 FOURMIES, constructeur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi :

- Dénomination(1) :
- (D1) Marque
- (D2) Type
- Variantes :
- Versions(1) :
- (D3) Dénomination commerciale :
- (E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type<sup>(1)</sup> :
- (F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) :
- (F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (kg) :<sup>(1)</sup>
- (F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTR) :
- (G) Masse en service (G1 + 75) (kg) :
- (G1) Poids à vide national (PV) (kg)<sup>(1)</sup> :
- (J) Catégorie internationale :
- (J1) Genre national :<sup>(1)</sup>
- (J3) Carrosserie (désignation nationale) :
- (K) Numéro de la réception par type :
- (P1) Cylindrée (cm3) :
- (P2) Puissance nette maximale (kW) :
- (P3) Source d'énergie :
- (P6) Puissance administrative (CV) :
- (Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :
- (S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :
- (U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :
- (U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) :
- (V7) CO2 (g/km) :
- (V9) Classe environnementale :

HUBIERE  
TPG 352  
R  
TPG 352R  
V L C T P G 3 5 2 R 1 1 0 0 3 9 5  
3 500  
3 500  
sans objet  
sans objet  
0  
O2  
REM  
PTE ENG  
V-104-06-01  
sans objet  
sans objet

- est entièrement conforme au type, variante, version, dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaires (voir nota)

Sort de nos ateliers le : 15/11/2011  
pour être livré à :  
Fait à Fourmies, le : 15/11/2011

Le constructeur,  
**REMORQUES HUBIERE SAS**  
SAS au Capital de 215 000 €  
ZAC La Marlière - BP 40070  
59613 FOURMIES CEDEX  
Tél. 03 27 60 54 00 - Fax 03 27 57 40 72  
APE 2920 Z - SIRET 344 766 258 00026  
TVA FR 08 344 766 258

(1) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation  
Nota Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type  
Rappel Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 312-1 à R 312-25, R 314-1 à R 317-7, R 317-15 à R 317-17 et R 318-1 à R 318-5 l du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet  
- d'une déclaration à la Préfecture  
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

BY-757-RB